



CESSION D'UN BLOC D'ACTIONS REPRESENTANT 50,52% DU CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIETE CARTHAGE CEMENT



Avis de Prolongation

Il est porté à la connaissance du public et des investisseurs potentiels ayant déjà retiré le dossier de pré-qualification relatif à l'appel à manifestation d'intérêt lancé par Al Karama Holding dans le cadre de l'opération de cession d'un bloc d'actions représentant 50,52% du capital social de la société Carthage Cement, que le dernier délai de dépôt des dossiers de manifestations d'intérêt a été prorogé de 03 semaines.

Le nouveau dernier délai de dépôt des dossiers est fixé au **Vendredi 09 mars 2018 à 17H00** au lieu du **Vendredi 16 février 2018 à 17H00**.

Une mise à jour du calendrier sera communiquée aux candidats pré-qualifiés ultérieurement.

Pour plus d'informations, les candidats peuvent prendre contact avec :

M. Mourad FRADI
ECC Mazars
☎ +216 71 963 380
@ mourad.fradi@mazars.tn

M. Amine ABDELKHALEK
IEG Tunisia – Corporate Advisory
☎ +216 71 268 356
@ a.abdelkhalek@ieg-banking.com

M. Jed MRABET
Cabinet MRABET Avocats
☎ +216 71 962 995
@ j.mrabet@mrabet-avocats.com